

Les retraité-es en colère: bilan national des questionnaires

En mars, 9 organisations nationales de retraités ont adressé un questionnaire aux retraité-es afin de mieux les connaître, mieux les représenter et mieux mener l'action. Il s'est inscrit dans une démarche militante auprès des syndiqué-es et sur des lieux publics.

En mai, une circulaire académique de Versailles a établi un bilan des retours des syndiqué-es, conforme, sur bien des points, aux résultats nationaux.

Sur les 16 millions de retraités qui sont loin d'être tous syndiqués, la collecte de 12 000 réponses est un succès certain. S'il ne s'agit pas d'un "panel" au sens statistique, on peut en tirer des enseignements.

57% déclarent toucher de 1000 à 2000 €/mois, 30% de 2000 à 3000, 6% moins de 1000 €. Ces résultats sont le reflet des populations en contact avec nos organisations et non de l'ensemble des retraités. Les plus en difficulté (la catégorie « moins de 1000 € ») sont sous-représentés du fait de leurs difficultés propres: âge, isolement, non-salariés, etc.

67% vivent en couple, 84% sont propriétaires ; les locataires (14%) sont sous-représentés.

Quant à leur situation financière, 80% parlent de dégradation

et cela avant même l'annonce de l'augmentation de la CSG. 62% se considèrent « tout juste à niveau », 20% « à l'aise » et 12% « en difficulté » voire « pauvres » (ce qui correspond aux statistiques nationales de pauvreté des retraités). Seules 2 réponses sur 12000 mentionnent une amélioration !

En cause : hausse des prix (énergie, loyers), dépenses de santé, fiscalité et bien sûr absence de revalorisation des pensions.

Pour beaucoup la perte d'autonomie est une préoccupation : 1 personne sur 2 connaît quelqu'un qui est

Le 28 septembre à Paris



concerné et plus de 90% des réponses considèrent insuffisants les plans d'aide à l'autonomie.

De même, seuls 54 retraités sur 12 000 considèrent que les politiques ont « pleinement pris conscience » de leur situation.

Conséquence logique: 93% assurent que les retraité-es doivent se faire entendre

par pétition, courrier aux élus, conférence de presse, manifestation, voire par les réseaux sociaux, les tracts, des actions de boycott ou de blocage.

Les retraités sont donc inquiets et prêts à se mobiliser.

C'est ce qu'ils ont montré le 28 septembre en défilant massivement pour la revalorisation des pensions et contre une augmentation de la CSG injuste et inquiétante pour l'avenir de la Sécurité Sociale.

Le groupe des 9 se réunit pour maintenir la mobilisation. La promesse de supprimer la taxe d'habitation sur 3 ans est un leurre pour bon nombre de retraités, dans l'Education nationale par exemple, sans compter les conséquences dans les collectivités locales.

Daniel Tenand

Récompenser ou rémunérer le travail ? ou le choix d'un sophiste

"Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes, déclare M. Macron dans son interview au Point. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort, je l'ai dit. Et leur effort permet de récompenser le travail."

Récompenser plutôt que rémunérer. Commode pour exonérer les employeurs de leurs responsabilités et "en même temps" fragiliser les salariés, car la rémunération est un dû alors que la récompense est octroyée.

Choisir pour "récompenser" les travailleurs de supprimer leurs cotisations sociales et augmenter, en

contrepartie, le taux de la CSG, c'est entériner la théorie du coût excessif du travail en évitant aux entreprises d'augmenter les rémunérations; opposer, dans la même phrase jeunes pauvres et retraités aisés, c'est laisser entendre que les retraités sont des profiteurs, des accapareurs, des rentiers vivant aux crochets des jeunes actifs.

Or M. Macron n'aime pas les rentiers. Sa réforme de l'ISF le montre. Il préfère les start-upers, l'argent qui circule, la rotation rapide du capital. En cela, le président Macron ne démérite pas du banquier Macron.

Daniel Tenand